

Du 08 janvier au
04 février 2025

Le duo de l'année

Q-Symphony : quand les haut-parleurs du TV et ceux de la barre de son se synchronisent pour une immersion incroyable



Jusqu'à

500€
remboursés*
sur une sélection
de TV Samsung

ou
x2



+



Jusqu'à

1000€
remboursés*

sur une sélection de TV Samsung pour l'achat
simultané d'une barre de son éligible

HORS ACHATS MARKETPLACE

*Voir conditions de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/

Retrouvez les étiquettes énergie des TV sur www.samsung.com/fr/

© 2025 - Samsung Electronics France, CS20003, 6 rue Fructidor, 93484 Saint-Ouen Cedex. RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €. Visuel Non Contractuel.

Une image exceptionnelle mérite un son exceptionnel

Profitez d'une expérience immersive grâce à des technologies novatrices développées par Samsung pour une association optimale entre votre téléviseur et barre de son.

Dolby Atmos sans fil¹

Plus besoin de connecter votre barre de son à votre téléviseur via le câble HDMI. Profitez de l'immersion Dolby Atmos sans fil en Wi-Fi.

Q-Symphony²

La technologie Q-Symphony permet de synchroniser les haut-parleurs de votre barre de son avec ceux de votre téléviseur pour un son à 360°.



¹ Connexion Dolby Atmos sans fil via Wi-Fi est compatible avec une sélection de TV Samsung 2022, 2023 et 2024. Requiert un contenu source en Dolby Atmos et DTS:X.

² La technologie Q-Symphony est compatible avec les téléviseurs Samsung QLED et Neo QLED (à partir des modèles 2021), OLED (à partir des modèles 2022) et The Frame (à partir des modèles 2022). Elle nécessite une connexion HDMI, optique ou Wi-Fi au téléviseur.

Protégez votre vie privée avec Knox*

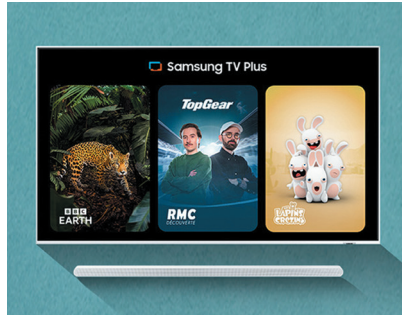
Uniquement sur les Smart TV Samsung



Secured by Knox

Made for France

Des offres et contenus pour la France



Des mois de streaming offerts**



* Knox est la marque donnée à la plate-forme sécurisée Samsung et à des solutions de sécurité qui équipent les produits commercialisés par Samsung Electronics. Voir plus d'informations sur www.samsung.com.

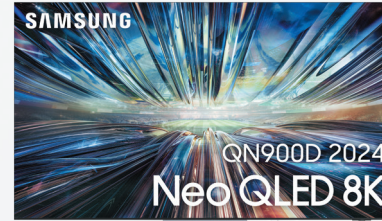
** Dans le cadre de l'achat d'un produit éligible. Voir conditions des offres sur <https://www.samsung.com/tr/tvs/smart-tv/made-for-france>.

Offre Apple TV valable du 03/02/2025 au 04/02/2025.

Certaines applications disponibles sur les Smart TV Samsung sont éditées par des tiers et sont susceptibles d'être soumises à un abonnement payant et de changer, d'évoluer ou d'être arrêtées selon les choix et décisions de leurs éditeurs respectifs.

Une connexion Internet, l'accord des CGU du Smart Hub et la connexion à un compte Samsung sont obligatoires.

Choisissez le duo qui vous correspond



« Le fleuron des TV 8K boosté à l'IA pour un rendu saisissant »

18/07/2024

Q995D



« Toujours aussi impressionnante »

11/04/2024

S810D



CNET

« Un son magique pour une barre de son ultra fine »

25/06/2024



« Sans doute l'un des meilleurs téléviseurs du marché »

27/03/2024

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE « SAMSUNG LE DUO DE L'ANNÉE »

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Pour tout achat ou location entre le **08 janvier 2025 et le 04 février 2025** inclus, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs ou d'un site internet situés en France⁽¹⁾ ou à Monaco (hors Marketplace⁽²⁾), d'un téléviseur Samsung neuf parmi les références ci-dessous, Samsung vous rembourse **jusqu'à 500€** dans la limite du montant acquitté pour le produit après déduction de toute réduction de prix éventuelle.

	55 pouces (139 cm)	65 pouces (165 cm)	75 pouces (190 cm)	77 pouces (195 cm)	83 pouces (210 cm)	85 pouces (216 cm)
Neo QLED	TQxxQN85D		200 €			300 €
	TQxxQN86D		200 €			
	TQxxQN88D		200 €			
	TQxxQN90D			300 €		500 €
	TQxxQN95D			500 €		500 €
	TQxxQN800D		500 €	500 €		500 €
	TQxxQN900D		500 €	500 €		500 €
OLED	TQxxS90D			100 €	500 €	
	TQxxS92D			100 €		
	TQxxS93D			100 €		
	TQxxS95D	200 €	200 €	400 €		

Offre bonus : Si vous achetez ou louez simultanément un produit audio figurant dans la liste ci-dessous, alors le montant du remboursement est doublé.

Attention, les deux produits doivent être présents sur une même facture.

Liste des produits audio éligibles au bonus : HW-Q60C / HW-Q600C / HW-Q700C / HW-Q800C / HW-Q930C / HW-Q990C / HW-Q710D / HW-Q810D / HW-Q935D / HW-Q995D / HW-S50B / HW-S60B / HW-S61B / HW-S800B / HW-S801B / HW-S67D / HW-S66D / HW-S710D / HW-S711D / HW-S810D / HW-S811D / HW-LS60D

- Une seule participation et jusqu'à deux produits par personne (un seul téléviseur et un seul produit audio - même nom, même prénom, même adresse postale) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois. ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui apparaissant sur votre preuve d'achat (le cas échéant) ou de location et du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).
- Offre non cumulable avec toute offre de remboursement Samsung en cours portant sur les mêmes produits. Offre réservée aux consommateurs domiciliés en France⁽¹⁾ et Monaco.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE TELEVISEUR SEUL OU AVEC VOTRE PRODUIT AUDIO ÉLIGIBLE(S) A L'OFFRE

Achetez ou louez, entre le **08 janvier 2025 et le 04 février 2025 inclus**, un téléviseur seul ou avec un produit audio Samsung parmi les références éligibles à l'offre, immédiatement disponible(s) en stock lors de l'achat ou de la location.

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer et sélectionnez l'offre « SAMSUNG LE DUO DE L'ANNÉE » entre le **08 janvier 2025 et le 04 mars 2025 inclus**.

- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
 - Complétez le formulaire de participation en ligne et chargez les éléments suivants :
 - Votre **preuve de d'achat ou de location** du téléviseur et d'achat du produit audio le cas échéant (facture, ticket de caisse, un contrat ou une première facture de location) datée au plus tard du 04 février 2025 ou sont entourés le prix, la référence du (des) produit(s) acheté(s) et/ou loué et la date d'achat/location effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).
 - Un **photo lisible de l'étiquette de votre téléviseur et de votre produit audio le cas échéant, préalablement découpé** sur laquelle figurent le code-barres à 13 chiffres et le numéro de série commençant par S/N (chiffres et lettres).
 - Un **photo lisible de l'étiquette signalétique de votre téléviseur et de votre produit audio le cas échéant, qui se trouve au dos de votre produit**, et sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série). **Les codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche.**
 - Un **photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC⁽³⁾.
 - Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 4 mars 2025 inclus**.
- Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3 RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de participation. Notez que votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback/ ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. En cas de doute, Samsung pourra vous demander des pièces complémentaires pour valider votre participation. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/ et sélectionnez l'offre « SAMSUNG LE DUO DE L'ANNÉE » puis cliquez sur « Suivre ma participation ».

⁽¹⁾ A savoir la France Métropolitaine, les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM/COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

⁽²⁾ Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

⁽³⁾ L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sans membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la république de Saint-Martin et Monaco.

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine. Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par chat, mail ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.

Samsung Electronics France, SAS au capital social de 27 000 000€, RCS Bobigny 334 367 497, siège social : 6 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen.